



DECISION N° 2023_480

OBJET : Demande de subvention au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour le recrutement d'un chef de projet « vitalité des quartiers de gare » pour la gare de Bondy au titre de « l'Appui en ingénierie dans le cadre du programme d'appui à l'aménagement des quartiers de gare »

LE PRESIDENT,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU la délibération n°2020-09-29-02 modifiée du Conseil de territoire du 29 septembre 2020 portant délégation de compétence au Président pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels solliciter toutes subventions, que ce soit en investissement au titre des opérations d'investissement et de constructions territoriales ou en fonctionnement pour les actions territoriales, et conclure les conventions de financement afférentes ;

VU l'arrêté du président n°2021_27 en date du 20 janvier 2021 portant délégation permanente de signature à Madame Séverine ROMME, Directrice générale des services ;

VU l'arrêté n°2018-0827 du 11 avril 2018 fixant les statuts de l'Etablissement public territorial Est Ensemble;

VU la compétence Aménagement de plein droit de l'EPT Est Ensemble ;

VU l'article L.2334-42 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui codifie la dotation de soutien à l'investissement local et qui stipule que les Etablissements Publics Territoriaux sont éligibles au Fonds National d'Aménagement de Développement du Territoire (FNADT).

Considérant la volonté de l'Etablissement public territorial de recruter un chef de projet « vitalité des quartiers de gare » pour la Gare de Bondy sur un contrat de projet de 2 ans (2023-2025) ;

Considérant que le recrutement d'un chef de projet « vitalité des quartiers de gare » pour la gare de Bondy est éligible au Fonds National d'Aménagement de Développement du Territoire (FNADT) ;

Considérant la possibilité pour l'EPT Est Ensemble de solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre du FNADT.

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 093-200057875-20230713-D2023_480-AU



DECIDE

Article 1er : de solliciter une subvention au titre du Fonds National d'Aménagement de Développement du Territoire (FNADT), en vue d'un appui en ingénierie via le recrutement d'un chef de projet « vitalité des quartiers de gare » pour la gare de Bondy, pour une durée de 2 ans, d'un montant prévisionnel de dépenses en fonctionnement de 140 000 € et pour une subvention sollicitée à hauteur 70 000 € (soit 50 % du montant total du projet).

Article 2 : de signer la convention afférente à l'attribution de cette subvention.

Article 3 : d'imputer la recette au budget principal de l'année 2023 sur la fonction 518, chapitre 74, nature 74718, opération 018120401

Fait à Romainville, le

**Par délégation,
La Directrice Générale des Services**

Séverine ROMME

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de 93100-Montreuil dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

RD Préfecture :

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le
ID : 093-200057875-20230713-D2023_480-AU



Publication :


Signé électroniquement par : Grégory JACOB
Date de signature : 11/07/2023
Qualité : Directeur Général Adjoint des Ressources par délégation de Directrice Générale des Services



